

10 entreprises malgaches invitées à La Réunion

Dix entreprises malgaches participeront aux rencontres internationales du développement durable à l'île de La Réunion, du 21 au 24 novembre prochain.

Montrer le côté remarquable des îles de l'océan Indien, dans le dessin de renforcer leur notoriété et leur compétitivité sur la scène internationale, c'est dans ce sens que le Club Export Réunion organise cette manifestation. L'association s'est donc mise en contact avec le Groupement des entreprises de Madagascar (GEM) pour la sélection des dix entreprises malgaches invitées.

A ce propos, Noro Andriamamonjiarison, présidente du GEM a avancé qu'«on retrouve plusieurs entreprises à Madagascar qui se démarquent réellement dans leurs activités mais qui sont encore peu connues. Dans le domaine du textile par exemple, des entreprises à Madagascar oeuvrent pour des grandes marques françaises. Certaines produisent du caviar ou encore des crevettes biologiques qui sont des denrées de luxe sur le marché international».

François Mandroux, vice président du club export Réunion a poursuivi que «le fait de montrer ce côté remarquable de chaque île permettra d'améliorer les regards sur les îles de



Noro Andriamamonjiarison, présidente du GEM et François Mandroux, vice président du club export Réunion.

l'océan Indien et de donner une bonne visibilité sur le marché».

Pour l'heure, l'analyse des données import-export montre que l'intégration régionale au niveau du secteur privé reste au stade embryonnaire. Ainsi, les échanges à l'intérieur des Mascareignes se maintiennent à un niveau estimé entre 3 et 5% des flux commerciaux de la zone. Il est toutefois possible d'identifier un pôle d'échange intra régional principalement entre Madagascar, La Réunion et l'île Maurice.

Concernant le commerce de biens entre La Réunion et

Madagascar, la valeur des exportations réunionnaises vers la Grande île s'élève à 22,45 millions d'euros en 2017. Par ailleurs, La Réunion a importé pour 17,8 millions d'euros de Madagascar durant la même année.

Le développement durable mis en avant

Par ailleurs, le développement durable est mis en avant pour la pérennisation des activités des entreprises. «Les investisseurs accordent beaucoup d'importance à ce concept pour pouvoir travailler dans la dura-

bilité », a fait savoir François Mandroux.

Pour sa part, Noro Andriamamonjiarison a enchaîné: «Le secteur privé est de plus en plus conscient que les investissements et la création d'entreprise devraient se faire dans une approche de développement durable. A Madagascar, nous avons déjà, depuis plus de 20 ans, la mise en conformité des investissements à l'environnement. Nous devons faire des études d'impacts environnementaux, donc, cet aspect de développement durable va s'imposer à toutes les entreprises».

«Mais nous sommes un peu à la traîne sur tout ce qui est énergie renouvelable et efficacité énergétique et là, il y a une équipe de l'Agence française de développement (AFD) qui travaille avec les entreprises à Madagascar pour améliorer leur gestion et efficacité énergétique, puisque cela coûte cher chez nous et nous n'en avons pas assez, et également de mettre en œuvre des systèmes d'autoproduction d'énergies renouvelables au sein des entreprises-mêmes», a-t-elle conclu.

Lancées en 2012 à l'île Maurice, les rencontres du développement durable, organisées par le Club Export Réunion, ont été déclinées au fil des ans à Madagascar, aux Seychelles, aux Comores et au Mozambique.